AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-7-8-68 823710

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DES PAYS DE LA LOIRE

EDITION DE LA STATION XXXXXXXXXXX ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, XXXXXXXX, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE) MAYENNE

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02 Régisseur de recettes de la D. D. A. de M. & L. Cité Administrative, rue Dupetit Thouars ANGERS

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
XXXX
25 F.

BULLETIN N° 95 d'AOUT 1968

RESULTATS DU CONCOURS DE DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DU MILDIOU DE LA VIGNE ET DE LA POMME DE TERRE

Les personnes dont les noms suivent recevront la prime qui leur a été attribuée:

Mildiou de la vigne.

Maine et Loire:- M. BAUDRY René, 14 Chemin de la Barre - ANGERS............ 50 Fr
M. CHENE Pierre, "Le Bourg" BEAULIEU-s/-LAYON.................. 30 Fr

Loire Atlantique: M. CHATELLIER Pierre, "Les Gras Moutons" - St-FIACRE-s/-MAINE.......... 50 Fr

Mildiou de la pomme de terre.

Loire Atlantique: M. REDOIS Michel, "La Guibretière" - St-PHILBERT-de-GRAND-LIEU......... 50 Fr

Maine et Loire: M. CHAUVIN Henri, "La Bussonnière" - Ste-GEMMES S/ LOIRE..... 50 Fr

Mayenne: M. PIVETTE Henri, "La Petite Rabelière" - CHATILLON-s/COLMONT....... 50 Fr

VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU - La période pluvieuse de la mi-juillet est à l'origine, dans certains vignobles, de contaminations graves dont les taches sont maintenant toutes apparues. En conséquence:

- dans les vignobles des départements de la Loire Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Vendée, des Deux Sèvres, de la Vienne (sauf le vignoble de Neuville-de-Poitou), de la Sarthe, effectuer un nouveau traitement immédiat partout où la dernière application a été éliminée par de récentes pluies d'orage. Dans les autres vignobles, ce traitement peut être repoussé au milieu de la semaine du 5 au 11 Août. Eventuellement compléter cette application par un poudrage dans les vignobles où le mildiou est grave.
- dans le vignoble de Neuville-de-Poitou dans la Vienne, la situation demeure toujours très dangereuse. De nouvelles taches sont apparues, d'autres doivent encore apparaître. Il est indispensable d'effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note. De toute manière la protection doit être parfaite au plus tard pour le 6 Août. Cette application devra être complétée par un poudrage.

Ces traitements doivent être exécutés avec des composés cupriques ou organo-cupriques.

Porter son attention sur les jeunes plantations de l'année qui demeurent encore très sensibles.

.../...

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

BLACK-ROT - Dans le vignoble de Neuville-de-Poitou de nouvelles taches sont apparues. La situation est également dangereuse. La protection contre cette affection sera assurée par le traitement dirigé contre le mildiou qui devra être exécuté avec beaucoup de soins et dans les délais indiqués.

VERS DE LA GRAPPE - Le vol est commencé et des pontes ont été déposées. Attendre de très prochaines informations de la Station pour intervenir.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES -

- Vergers des départements de Maine-et-Loire, Loire Atlantique, Vendée, Vienne, Deux Sèvres, (sauf région de la Gâtine), Le premier vol se termine, mais la protection assurée par le dernier traitement est devenue insuffisante. En conséquence, effectuer une nouvelle application dès les premiers jours de la semaine du 5 au 11 Août.
- Vergers de la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres - Le premier vol se poursuit toujours. La protection assurée par le traitement conseillé dans la note du 19 Juillet a été totalement éliminée par les récentes pluies. Il y a donc lieu d'effectuer un nouveau traitement immédiat.
- Vergers des départements de la Sarthe et de la Mayenne - La situation est identique. Effectuer un nouveau traitement au début de la semaine du 5 au 11 Août.
  Respecter scrupuleusement la législation en vigueur concernant les délais d'emploi des insecticides. Se reporter aux notes des 18 mars et 2 avril.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER - Les pluies de la mi-juillet ont été à l'origine de contaminations secondaires dont les taches apparaissent actuellement. Profiter du traitement dirigé contre le Carpocapse pour assurer la protection contre cette affection.

INFORMATIONS

ARAIGNEE ROUGE - Se méfier de ce parasite dont on note une recrudescence d'activité. Intervenir éventuellement avec un produit homologué.

PUCERON LANIGERE - On signale localement des pullulations de cet insecte contre lequel on pourra intervenir en cas de nécessité.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:
J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:
R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 2 AOUT 1968